VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.
Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.
Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 17
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 9 900 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ACHAK CIE

Cette association a pour but le développement culturel par le biais de l'enseignement, de spectacle et de la diffusion de la danse hip-hop contemporaine.

L'association souhaite transmettre à ses adhérents l'esprit d'un hip-hop orienté vers la recherche de la paix, la compréhension interculturelle et le respect. Pour cela elle propose aux clermontois (principalement issus des quartiers prioritaires) à participer à des échanges interdépartementaux avec d'autres danseurs, chorégraphes ; ces échanges pourront aboutir à des représentations.

Coût de l'action :	10 100 €
Subvention versée en 2018 :	0 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

SI ON CHANTAIT

Cette association a pour objet de réunir des personnes souhaitant pratiquer le chant choral sous toutes ses formes et de le promouvoir.

Elle souhaite proposer des concerts dans les hôpitaux et les EHPAD sur la période des fêtes de fin d'année.

Coût de l'action :	3 000 €
Subvention versée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

LE JARDIN DE FONTGIÈVE

L'objet de l'association est d'assurer le fonctionnement d'un jardin partagé situé au 109 rue Fontgiève. Celui-ci permet de créer de nouvelles formes de liens entre les habitants du quartier et de susciter un rapport à la nature placé sous le signe du partage et du plaisir de se retrouver.

L'association accueille différents publics (centre de loisirs, école, association de nourrice, atelier d'insertion de l'UFCV, jeunes du Centre de Rééducation pour Déficients Visuels) pour qui elle souhaite pouvoir proposer des animations et adapter les aménagements selon leurs besoins.

Coût de l'action :	2 388 €
Subvention versée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	700 €
Subvention proposée :	700 €

EMMAUS BUSSIERES ET PRUNS

L'association gère le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile. Elle a pour but de lutter contre les injustices, les diverses formes d'exclusion et les inégalités sociales, à la fois contres leurs causes et leurs conséquences.

Dans le cadre du soutien financier, qu'Emmaüs apporte aux familles migrantes, l'association souhaite mettre place des actions afin de les accompagner, dans la dignité, face à des situations dramatiques auxquels elles peuvent être confrontées.

Coût de l'action :	800 €
Subvention versée en 2018 :	0 €
Subvention sollicitée :	400 €
Subvention proposée :	400 €

LE MULET BLANC

Cette association a pour objet de créer et d'animer un café culturel associatif.

L'association met en place une programmation culturelle et artistique sur le quartier de Montferrand. Dans ce cadre là un concert du groupe « Kolingo » sera organisé le 4 octobre. Le groupe, originaire de bordeaux, proposera au clermontois de découvrir des histoires populaires d'Amérique Latine au son d'une guitare, de percussions et d'une batterie, le tout agrémenté d'une contrebasse et parfois d'instruments à vent.
Cette soirée aura pour but non seulement de créer du lien social mais aussi de lutter contre le phénomène de l'isolement social.

Coût de l'action :	9 160 €
Subvention versée en 2018 :	1 000 €
Subvention sollicitée :	1 200 €
Subvention proposée :	1 200 €

FOYER DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DE LA PLAINE :

L'activité principale de cette association est de proposée des ateliers d'apprentissage de la musique rock. Ils ont pour but de donner aux jeunes participants la possibilité de se rencontrer et de partager diverses expériences musicales (répétitions en groupe, productions artistiques,...).
Les animateurs sont attentifs à ce que cet apprentissage de la musique et ses déclinaisons soient le moyen de transmettre différentes valeurs telles que le respect des autres, du matériel et des locaux.
Le FJEP La Plaine accueille également les personnes désirant pratiquer une activité récréative, éducative, sociale et sportive (rencontres conviviales, gym, randonnée pédestre,...).

Dans le but de favoriser la citoyenneté et d'améliorer le vivre ensemble, l'association souhaite organiser, une fois par mois, une soirée conviviale pour permettre aux personnes présentes de partager, échanger et dialoguer.

Coût de l'action :	3 000 €
Subvention versée en 2018 :	0 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

MAISON DES JEUX DE CLERMONT-FERRAND

L'association se donne pour objectif de faire découvrir le jeu traditionnel auprès d'un large public afin de lui permettre de retrouver le plaisir et la convivialité du jeu.
L'association participe également à la conservation du patrimoine ludique et dans le cadre de son atelier invite à la fabrication de jeux du monde.

Son projet est d'organiser 3 journées, une soirée et une semaine dédiées à la découverte de différentes sortes de jeux destinés à un public de tous âges non seulement à « Terre de Jeux » mais aussi dans plusieurs centres associatifs Clermontois.

Coût de l'action :	36 145 €
Subvention versée en 2018 :	2 500 €
Subvention sollicitée :	2 900 €
Subvention proposée :	2 900 €

FEMMES SOLIDAIRES DE CLERMONT FERRAND

C'est dans le cadre de son objectif d'intervenir lors de toutes actions tendant à l'amélioration des conditions de vie des femmes, que « Femmes Solidaires » se joint au Collectif Associatif pour l'organisation d'évènements lors de la « Journée Mondiale du Refus de la Misère » ainsi que pour célébrer les 30 ans de la « Convention des Droits de l'Enfant ». Le Collectif est composé de : La CIMADE, ATD Quart Monde, le Secours Catholique, l'Association des Artistes d'Auvergne et la Ligue Cartonera.

Cette année, le Collectif propose des ateliers dans les écoles et les centres de loisirs, une exposition et un temps festif place de la Victoire qui auront pour thème : « Les oiseaux, messagers des enfants ».

Coût de l'action :	488 €
Subvention versée en 2018 :	600 €
Subvention sollicitée :	200 €
Subvention proposée :	200 €

LES AMIS DE YURY BANDAJEVSKI

Cette association a pour but de soutenir le Professeur Yury BANDAJEVSKI dans son action d'information scientifique et citoyenne de la communauté internationale sur l'état de santé des populations qui ont subi les conséquences de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl et d'autres catastrophes technologiques.

L'action de l'association consiste à organiser des échanges de vulgarisation scientifique entre le Professeur Bandajevski et les clermontois.

Coût de l'action :	2 000 €
Subvention versée en 2018 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 OCT. 2019

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller,

CLERMONT-FERRAND
ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Christian PORTEFAIX